

## Un investissement de 700 000 \$ aux habitations Cartier-Chabot en 2009

Dès le printemps, et jusqu'à la fin de l'année 2009, 700 000 \$ seront investis dans des travaux aux habitations Cartier-Chabot. Plusieurs améliorations seront apportées; la buanderie et les cuisines de tous les logements seront entièrement rénovées et agrandies, les panneaux électriques seront remplacés par des disjoncteurs, et un support à vélos sera installé.



Les travaux débuteront le 30 juin et devraient se terminer avant la période des fêtes de fin d'année. Ils vont créer plus de bruit et de poussière que d'habitude, et la présence des ouvriers augmentera le va-et-vient dans l'immeuble. L'utilisation de la cuisine dans les logements sera perturbée au moment des travaux, et le remplacement des panneaux électriques nécessitera une interruption de l'alimentation en électricité d'environ quatre heures. De plus, l'accès à la buanderie sera perturbé pendant la rénovation de cette salle au mois de juillet. Cependant, l'entrepreneur tentera de la rendre utilisable aussi souvent que possible selon les étapes et l'avancement des travaux.

Nous sommes conscients des inconvénients que causent les travaux, et nous travaillons à ce qu'ils soient complétés le plus rapidement possible. Nous espérons améliorer votre confort et votre qualité de vie de façon durable. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.

### AVEC VOUS

**Deux rencontres de consultation** ont été organisées afin de discuter des travaux avec les locataires. La première a eu lieu dans l'après-midi du **18 décembre 2008** dans la salle communautaire des habitations De Lanaudière au 1315 de la rue Gilford. La deuxième rencontre s'est déroulée le **26 février 2009** en deux séances : la première, en après-midi, dans la salle communautaire du 1315 de la rue Gilford, et la deuxième, en soirée, dans le local de la halte-garderie La Pirouette au 1901 de la rue Gilford, appartement 2.

Pour en savoir plus sur les rencontres, veuillez consulter la section *CONSULT'ACTION*.

## CONSULT'ACTION

**Caroline Stewart**, agente de liaison, **Élaine St-Onge**, organisatrice communautaire, **Orlando Sévilla**, directeur de la gestion immobilière, et **Serge Villandré**, directeur du secteur Est, étaient présents à la **première rencontre** pour discuter des travaux à venir avec les 11 locataires qui ont répondu à l'appel. Ces derniers ont pu exprimer leurs idées pour améliorer l'aménagement des petites cuisines et soulever d'autres questions qui les préoccupaient.

Au cours de la **deuxième rencontre**, **Alain Hébert**, surveillant des travaux, **Jean-François Leblanc**, agent de référence, **Louis-François Trépanier**, directeur à l'entretien et aux réparations, ainsi qu'**Adrien Sansregret**, chargé de projet à l'unité de salubrité, accompagnaient **Caroline Stewart** et **Orlando Sévilla** pour présenter les **plans du projet** aux 26 locataires présents. **Nancy Couture**, directrice de la halte-garderie La Pirouette, était également présente.

Les principales **propositions des locataires** qui sont ressorties des discussions et qui seront intégrées au projet de rénovation sont les suivantes :

- L'**emplacement de l'évier** sera modifié afin de maximiser l'espace de rangement dans les armoires;
- Les espaces prévus pour le **réfrigérateur** et la **cuisinière** seront réaménagés pour correspondre aux dimensions des appareils d'aujourd'hui;
- Une ouverture sera créée entre la cuisine et la pièce adjacente pour augmenter la quantité de **lumière naturelle dans la cuisine**;
- Pour apporter plus de clarté à la pièce, le **plancher** sera de **couleur crème** avec une touche bleutée et les **armoires** seront de **couleur sable**. Les **comptoirs** de **couleur terracotta** ajouteront une touche plus vivante au décor.

Des remarques pertinentes ont ensuite conduit les représentants de l'Office à constater que le courant électrique disponible était insuffisant. Ces commentaires ont donc mené à un ajout budgétaire au projet afin de procéder au **remplacement des panneaux** électriques par des disjoncteurs et augmenter le **nombre de prises électriques** dans la cuisine.

Les locataires ont aussi manifesté leur besoin d'accès à un plus grand nombre de **laveuses et de sècheuses**. Après avoir étudié différentes possibilités et par souci d'équité pour tous les locataires, la solution retenue favorise un **agrandissement de la buanderie**. La superficie sera triplée, le nombre de laveuses et de sècheuses sera doublé, et deux tables de pliage ainsi qu'un îlot central sur pattes seront ajoutés. De plus, à la suite des remarques judicieuses de Frantz Zéphirin, préposé à l'entretien et aux réparations, la porte-fenêtre sera remplacée par une grande fenêtre thermique qui permettra de profiter de la lumière naturelle. Tous ces changements rendront la salle plus pratique et plus conviviale, et devraient être terminés au milieu du mois de juillet.



Enfin, au moment du dévoilement de la **maquette du projet**, tous semblaient bien heureux de la nouvelle apparence que présentera leur cuisine d'ici quelques mois. Adrien Sansregret a profité de l'occasion pour rappeler aux locataires qu'ils doivent **téléphoner au 514 872-OMHM (6646)** pour signaler la présence de tout insecte nuisible, que ce soit dans leur logement ou ailleurs dans l'immeuble (corridor, ascenseur, etc.).

L'Office municipal d'habitation de Montréal est très heureux de la participation des locataires des habitations Cartier-Chabot aux consultations. Leur engagement dans le projet contribue à mieux planifier les travaux et permet d'apporter des améliorations qui répondront encore plus à leurs besoins.

---



## L'ENTREPRENEUR VOUS PRÉVIENDRA

Vous serez avisé de la date du début des travaux dans votre logement au moins deux semaines à l'avance. **Assurez-vous d'être présent à la maison** au moment fixé par l'entrepreneur, c'est-à-dire **à tous les matins pendant les deux semaines que dureront les travaux chez vous**. Si vous prévoyez être absent, vous devez désigner **une personne de confiance qui devra être présente à votre place**. Si un problème de santé vous empêche d'accueillir les ouvriers pour l'exécution des travaux, **vous devez nous en informer**.

Edilbec construction inc. est l'entrepreneur qui coordonne les travaux aux habitations Cartier-Chabot. Si, pour une raison majeure, personne ne peut être présent chez vous au moment des travaux, **vous devez informer l'entrepreneur au logement n° 14 ou un représentant de l'Office**. Vous trouverez le nom des personnes qui composent l'équipe de l'Office aux habitations Cartier-Chabot au verso de cet Infochantier.

L'horaire de travail des différents corps de métier s'échelonne de **7 h à 17 h du lundi au vendredi**. Dans certains cas exceptionnels, il pourrait y avoir une prolongation de cette plage horaire si la bonne marche du chantier en dépend.

Il est à noter que le chantier sera fermé entre le 17 juillet et le 3 août 2009 pour la période des vacances. Les travaux qui auront été entrepris dans les logements avant ces dates seront menés à terme pour le 17 juillet.

---



## PRÉVENTION EN PRÉSENCE D'AMIANTE

À la suite d'une analyse des matériaux d'origine, on a détecté la présence d'une faible quantité d'amiante aux habitations Cartier-Chabot. Tout au long des travaux, l'entrepreneur y portera une attention particulière et s'assurera que toutes les précautions sont prises afin d'éviter la propagation de la poussière d'amiante et de protéger la santé des locataires et des travailleurs. C'est la raison pour laquelle certains espaces où s'effectueront les travaux pourraient être isolés par des toiles protectrices et que les travailleurs porteront des masques pour certaines tâches.

# L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS CARTIER-CHABOT

## ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agente de liaison :  
**Caroline Stewart**
- ◆ Surveillant des travaux :  
**Alain Hébert**
- ◆ Directeur de la gestion immobilière :  
**Orlando Sévilla**
- ◆ Agent de référence :  
**Jean-François Leblanc**



## EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposée à la sécurité :  
**Yvette Lachance**
- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :  
**Frantz Zéphirin**
- ◆ Agente de location :  
**Manon Bouchard**
- ◆ Organisatrice communautaire :  
**Élaine St-Onge**



## PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

- Pour prévenir les accidents, assurez-vous de vous tenir loin des équipements de l'entrepreneur et du conteneur sur le terrain.
- Surveillez les enfants, car il pourrait y avoir des clous ou d'autres rebuts susceptibles de les blesser.

## POUR INFORMATION SUR LES TRAVAUX

**L'OMHM à votre service**  
Un seul numéro pour  
l'entretien, les réparations  
et l'extermination :

**514 872-OMHM (6646)**



Office municipal  
d'habitation  
de Montréal

**INFOCHANTIER** est publié par le Service des communications et l'équipe Recherche et promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8  
Téléphone : 514 872-2016

**INFOCHANTIER** vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.

**INFOCHANTIER** vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.

**INFOCHANTIER** est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

**Coordination**  
Martine Di Loreto et Marthe Roberge

**Rédaction**  
Marthe Roberge

**Révision**  
Services d'édition Guy Connolly

**Graphisme**  
Optik Design inc.